

■ **Fondation Mystères à la Cathédrale de Lausanne**, à Saint-Sulpice (VD), chemin du Pâqueret 24 B, c/o Michel Logoz. Nouvelle fondation. Statuts : 20 novembre 2002. But : assurer la continuité et la pérennité des représentations entreprises par l'association Mystères à la Cathédrale de Lausanne. Conseil : 2 membres au moins. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil Logoz Michel, de Goumoens-la-Ville, à Saint-Sulpice (VD), président, et Nusslé André, de La Chaux-de-Fonds, à Jouxens-Mézery, vice-président.
Journal no 11699 du 04.12.2002
(00764762 / CH-550.1.032.225-4)